



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 11/06/2021
Reçu en préfecture le 11/06/2021
Affiché le **11 JUIN 2021**
ID : 039-283900017-20210603-C2021_17-AR

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 3 juin 2021

Membres en exercice : 22
Présents : 19
Procurations : 1
Nombre de votants : 20
Votes pour : 20
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
04/05/2021

Délibération n° C 2021- 17

Budget Supplémentaire de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin, à dix heures, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Jean-Charles GROSDIDIER, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT, Laurent PETIT.

Suppléants : Messieurs Jean FRANCHI, Jean-Luc LEGRAND, Serge MARTINS, Christophe MATHEZ.

Excusés : Mesdames, Sandrine MARION, Hélène PELISSARD, Chantal TORCK; Messieurs Franck DAVID, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Jean-François GAILLARD, Stéphane LAMBERGER.

Procuration : Monsieur Jean-François DEMARCHI à Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Alain SCHMITT.

Membres élus à voix consultative

Madame Sandrine BACZYK ; Messieurs le Lieutenant hors-classe Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Lionel QUAND ; Madame Nadia WAUQUIER et Monsieur l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département), Noémie ROUFFIAC (Adjointe au Chef de Groupement Ressources Humaines et Formation, Cheffe du Service du Personnel); Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-41 du 7 décembre 2020 sur l'évolution des ressources et charges prévisibles pour l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-03 du 28 janvier 2021 relative au Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-10 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-11 du 16 mars 2021 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-12 du 16 mars 2021 relative au Budget Primitif de l'exercice 2021 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 27 mai 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Les résultats à la clôture de l'exercice 2020 ont été repris de façon anticipée dans le Budget Primitif 2021 voté le 16 mars 2021 :

- 489 774 € au compte 002 en recette de fonctionnement,
- 1 972 047 € au compte 001 en recette d'investissement.

Les restes à réaliser 2020, soit 2 573 118 € engagés en dépenses, ont été repris en investissement dès le Budget Primitif 2021.

Le présent budget supplémentaire a pour objet de procéder à des ajustements budgétaires entre sections ou chapitres et de prévoir des dépenses et des recettes nouvelles non connues lors de l'élaboration du Budget Primitif.

I) Section de Fonctionnement

1. Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	BS 2021	Variation BP/BS 2021
011	Charges à caractère général	2 894 869 €	3 059 000 €	54 650 €	1,79%
012	Charges de personnel	12 189 602 €	12 759 510 €	-43 500 €	-0,34%
65	Autres charges de gestion courante	101 589 €	147 130 €	850 €	0,58%
66	Charges financières	154 040 €	158 250 €		
67	Charges exceptionnelles		2 000 €	60 000 €	
022	Dépenses imprévues		50 000 €	10 000 €	20,00%
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		15 340 099 €	16 175 890 €	82 000 €	0,51%
042	Opérations d'ordre	3 194 864 €	3 196 352 €		
dont	Dotations aux amortissements	3 117 929 €	3 196 352 €		
023	Virement à la section d'investissement				
TOTAL GENERAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 534 963 €	19 372 242 €	82 000 €	0,42%

○ **011 Charges à caractère général : + 54 650 €**

➤ 60632 Fournitures de petit équipement : + 20 000 €

Transfert de crédits de l'investissement au fonctionnement pour l'acquisition de petits matériels.

➤ 6135 Locations mobilières : + 3 000 €

Crédits supplémentaires pour la location de nouveaux photocopieurs.

➤ 61558 Entretien autres biens mobiliers : + 3 500 €

Réajustement de crédits pour le renouvellement des batteries des onduleurs suite à la visite de maintenance.

➤ 6156 Maintenance : + 17 950 €

Réajustement des crédits pour les maintenances des onduleurs du CIS du BASSIN LEDONIEN, de SMARTEMIS (système d'alerte) et des modules d'ANTIBIA.

➤ 61821 Abonnements : + 3 700 €

Crédits supplémentaires pour l'abonnement à un nouveau logiciel de gestion de la dette.

➤ 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés : + 6 500 €

Transfert de crédits du chapitre 012 (art. 64111) pour le fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHFP).

○ **012 Charges du personnel : - 43 500 €**

➤ 64111 Rémunération principale : - 66 500 €

Transfert de crédits d'un montant de :

- 6 500 € à l'article 637 pour FIPHFP ;
- 60 000 € à l'article 678 pour l'indemnité liée au protocole transactionnel sur le règlement de la situation du Lieutenant-Colonel BELLINA.

➤ 6488 Autres charges : + 5 000 €

Crédits supplémentaires pour des frais de formation au CFA de GEVINGEY pour l'apprentie mécanique. Depuis le 1^{er} janvier 2020 ces frais ne sont plus pris en charge par la région pour les collectivités.

➤ 64141 Vacances versées aux SPV : + 20 000 €

Ajustement des crédits.

➤ 6455 Cotisations pour assurance du personnel : - 2 000 €

Réajustement de la prévision compte tenu des résultats 2020 relatifs à la convention de gestion de la protection sociale des SPV.

○ **65 Autres charges de gestion courante : + 850 €**

➤ 6532 Frais de mission : + 850 €

Réajustement des crédits pour les frais de mission des élus.

○ **67 Charges exceptionnelles : + 60 000 €**

➤ 678 Autres charges exceptionnelles : + 60 000 €

Cf commentaire article 64111 du chapitre 012

○ **022 Dépenses imprévues : + 10 000 €**

Par précaution et compte tenu de la crise sanitaire il est proposé d'ajouter 10 000 € aux dépenses imprévues, bien qu'au BP les crédits nécessaires à l'acquisition des consommables aient été augmentés.

2. Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	BS 2021	Variation BP/BS 2021
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	831 203 €	843 900 €	82 000 €	9,72%
74	Contributions et participations	16 890 376 €	17 261 819 €		
75	Autres produits de gestion courante	4 220 €	4 200 €		
77	Produits exceptionnels	136 671 €	65 000 €		
78	Reprises sur amortissements et provisions				
013	Atténuation de charges	38 050 €	28 000 €		
Total recettes réelles		17 900 520 €	18 202 919 €	82 000 €	0,45%
042	Opérations d'ordre (neutralisation)	726 178 €	679 549 €		
002	Excédent de fonctionnement reporté		489 774 €		
TOTAL GENERAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 626 698 €	19 372 242 €	82 000 €	0,42%

○ **70 Produits des services : + 82 000 €**

➤ 7061 Interventions soumises à facturation : + 82 000 €

- Interventions appui SMUR en augmentation, estimées à 615 par an au lieu de 400 au vu du 1^{er} trimestre : + 70 000 €,
- Carences SMUR effectuées par le SSSM : prévision annuelle d'une vingtaine d'interventions : + 12 000 €.

II) Section d'Investissement

1. Dépenses d'investissement :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	BS 2021	Variation BP/BS 2021
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	481 630 €	641 460 €		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	308 744 €	420 217 €	4 250 €	1,01%
204	Subventions d'équipement versées		351 180 €		
21	Immobilisations corporelles	1 795 209 €	5 278 208 €	47 300 €	0,90%
23	Immobilisations en cours	4 079 154 €	3 083 713 €	-271 000 €	-8,79%
020	Dépenses imprévues		20 000 €		
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		6 664 737 €	9 794 778 €	-219 450 €	-2,24%
040	Opérations d'ordre entre sections	726 178 €	679 549 €		
dont	Neutralisation	726 178 €	679 549 €		
041	Opérations patrimoniales	3 100 014 €	70 000 €		
TOTAL GENERAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT		10 490 929 €	10 544 328 €	-219 450 €	-2,08%

○ **20 Immobilisations incorporelles : + 4 250 €**

➤ 2033 Frais d'insertion : + 1 550 €

Réajustement de crédits pour des frais d'insertion pour la publication des marchés d'investissement.

- 2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences : + 2 700 €

Transfert de l'article 2183 pour la licence TSAPI (système d'alerte).

○ **21 Immobilisations corporelles : + 47 300 €**

- 21312 Centres d'incendie et de secours : + 25 000 €

Suite à l'intégration du CIS AROMAS, des travaux sont à réaliser (isolation, chauffage).

- 21561 Matériel mobile d'incendie et de secours : + 20 000 €

Réajustement des crédits pour des réparations importantes sur 4 échelles suite à la visite semestrielle.

- 2183 Matériel informatique : - 2 700 €

Transfert de crédits à l'article 2051 pour le logiciel TSAPI.

- 2184 Matériel de bureau et mobilier : + 5 000 €

Crédits supplémentaires pour acquisition de mobilier pour les CIS

○ **23 Immobilisations en cours : - 271 000 €**

- 231312 Centres d'incendie et de secours : - 271 000 €

Crédits de paiement supplémentaires pour les opérations immobilières des CIS LE LIZON (+18 000 €) et PLATEAU NOZEROY (+ 11 000 €) et a contrario diminution CIS ARBOIS (- 300 000 €) car report d'exécution de travaux.

2. Recettes d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	BS 2021	Variation BP/BS 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 196 422 €	1 250 000 €		
13	Subventions d'investissement	1 380 912 €	1 368 410 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900 000 €	2 667 519 €	-259 450 €	-9,73%
23	Immobilisations corporelles	6 586 €			
024	Produits des cessions d'immobilisations		20 000 €	40 000 €	200,00%
Total recettes réelles		4 483 920 €	5 305 929 €	-219 450 €	-4,14%
040	Opérations d'ordre entre sections	3 194 864 €	3 196 352 €		
041	Opérations patrimoniales	3 100 014 €	70 000 €		
001	Excédent d'investissement reporté		1 972 047 €		
021	Virement de la section de fonctionnement				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
TOTAL GENERAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 778 799 €	10 544 328 €	-219 450 €	-2,08%

○ **16 Emprunts et dettes assimilées : - 259 450 €**

- 1641 Emprunts : - 259 450 €

Réajustement de la prévision compte tenu de la diminution des dépenses, afin d'équilibrer la section.

○ **024 Produits des cessions d'immobilisations : + 40 000 €**

Au vu de la première vente aux enchères de l'année réajustement de la prévision initiale.

RECAPITULATIF

	BP 2021	BS 2021	TOTAL BUDGET	Variation BP/BS 2021
SECTION FONCTIONNEMENT	19 372 242 €	82 000 €	19 454 242 €	0,42%
SECTION D'INVESTISSEMENT	10 544 328 €	-219 450 €	10 324 878 €	-2,08%
TOTAL	29 916 570 €	-137 450 €	29 779 120 €	-0,46%

L'exercice 2021 est au milieu du gué. La situation sera réexaminée dans le cadre de la DM2.

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer, d'adopter le Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 et d'approuver la modification du récapitulatif des AP/CP.

DECISION N° C 2021-17 DU 3 JUIN 2021

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré adopte le Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 et approuve la modification du récapitulatif des AP/CP.

Les annexes sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 11 JUIN 2021
Affiché le 11 JUIN 2021
Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT